



# Programme des Nations Unies pour l'environnement



UNEP(DEPI)/MED IG.17/Inf.20  
14 décembre 2007  
FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS



## PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

Quinzième réunion des Parties contractantes à la Convention  
sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée  
et à ses Protocoles

Almeria (Espagne), 15-18 janvier 2008

**PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CMDD**  
tel qu'adopté par les Parties contractantes (8-11 novembre 2005, Portoroz, Slovénie)



## **Programme de travail de la CMDD**

tel qu'adopté par les Parties contractantes (8-11 novembre 2005, Portoroz, Slovénie)

Au cours des dix dernières années, la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) a traité les thèmes prioritaires suivants sur la base d'activités correspondant à certains des besoins primordiaux de la région méditerranéenne:

- Gestion durable des zones côtières
- Gestion de la demande en eau
- Indicateurs pour le développement durable
- Tourisme durable
- Information, sensibilisation, éducation environnementale et participation du public
- Libre-échange et environnement dans le contexte euro-méditerranéen
- Industrie et développement durable
- Gestion du développement urbain.

Pour chacun de ces thèmes prioritaires, des groupes de travail ont été constitués, avec l'appui des composantes du PAM avant tout; des ensembles respectifs de recommandations et de propositions d'action ont été établis et soumis aux réunions des Parties contractantes qui, dans l'ensemble, les ont adoptés en y apportant dans certains cas des modifications mineures.

Ainsi, compte tenu de son importance, il a été convenu de travailler sur le thème "Financement et coopération pour le développement durable", pour lequel un groupe de travail a été créé, ce qui a débouché sur une analyse approfondie assortie d'une série de propositions.

En outre, à la suite de l'application, par les composantes concernées du PAM, de certaines des recommandations comme celles ayant trait aux thèmes "eau", "gestion côtière", "industrie" et "indicateurs", les membres de la CMDD sont convenus que, jusqu'à ce qu'un nouveau programme de travail soit défini, les thèmes suivants pourraient être abordés sans que, à ce stade, des groupes de travail spécifiques soient nécessairement mis sur pied; il s'agissait des thèmes:

- Gestion et gouvernance locales
- Agriculture et développement rural
- Gestion des déchets
- Gestion et prévention des risques naturels.

De fait, des progrès ont été réalisés à propos des deux premiers thèmes, par le CAR/PAP et le CAR/PB respectivement. Ces thèmes devraient être pris en compte dans le cadre du nouveau programme de travail de la CMDD.

À la suite des propositions de la CMDD et en application d'une décision des Parties contractantes, une Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) a été élaborée. La Stratégie expose les principaux besoins et défis de la région, elle identifie quatre grands objectifs et ensembles d'actions à réaliser dans les sept domaines d'action prioritaires suivants:

- Meilleure gestion des ressources et de la demande en eau
- Meilleure gestion de l'énergie et atténuation des effets du changement climatique
- Mobilité durable par une gestion appropriée des transports
- Tourisme durable en tant que secteur économique porteur
- Agriculture de qualité et développement rural durable

- Développement urbain durable
- Gestion durable de la mer, du littoral et des ressources marines.

Dans le programme de travail pluriannuel de la CMDD, il est dûment tenu compte des objectifs/orientations et actions pour les sept domaines d'action prioritaires interdépendants de la SMDD, des objectifs du Millénaire pour le développement, du Plan de mise en œuvre de Johannesburg, du programme de travail de la CDD-ONU et de leur adaptation au contexte méditerranéen.

Le programme de travail pluriannuel de la CDD-ONU est le suivant:

<i>Cycle</i>	<i>Groupe thématique</i>
2004/2005	Eau; assainissement; établissements humains
2006/2007	Énergie; développement industriel; changement climatique
2008/2009	Agriculture; développement rural; désertification
2010/2011	Transports; gestion des déchets; consommation et production
2012/2013	Biodiversité; biotechnologie; tourisme; montagnes
2014/2015	Ressources marines
2016/2017	Évaluation de la mise en œuvre

Le nouveau programme de travail thématique de la CMDD couvrira les six prochaines années, sur la base de cycles de deux années, dont chacun est centré sur des groupes thématiques de questions sélectionnées issues de la Stratégie méditerranéenne de développement durable, tels que spécifiés dans les tableaux ci-dessous.

Dans chaque cycle, les groupes thématiques de questions seront traités de manière intégrée, en tenant compte des défis multiples, y compris ceux se rapportant à l'environnement et à la culture, mais aussi aux problématiques sociales et économiques, et enfin à la mondialisation, la coopération et la gouvernance régionales.

Comme pour le programme de travail de la CDD-ONU, la CMDD fonctionnera sur la base de "cycles d'application" de deux années, soit une année consacrée à l'"examen" et l'autre aux "politiques". Lors de la première année "Examen" du cycle seront évalués les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du développement durable et seront identifiés les contraintes, les obstacles et les barrières rencontrés. Lors de la seconde année "Politiques" du cycle seront définies les mesures politiques en vue d'accélérer la réalisation et de mobiliser les moyens d'action nécessaires pour surmonter ces contraintes, obstacles et barrières.

Cependant, s'agissant des questions pour lesquelles le PAM et ses partenaires ont déjà amassé suffisamment de connaissances analytiques - comme pour l'eau, la pollution marine et la gestion du littoral -, la première année du cycle pourrait être immédiatement consacrée aux questions politiques et la seconde année se concentrer sur des actions pilotes.

Il s'agit d'envisager chaque question dans le cadre général de la SMDD et de manière intégrée, en tenant dûment compte aussi des questions transversales tout au long des années d'examen et d'élaboration de politiques. Ces questions transversales, telles qu'indiquées dans la dernière colonne des tableaux ci-dessous, concernent avant tout la gouvernance, les mécanismes et les moyens de mise en œuvre, ainsi que l'information, la communication, l'éducation et les processus participatifs.

Il est proposé d'avoir 4 questions thématiques par exercice biennal (jusqu'à 6 en 2006/2007 de manière à permettre la préparation du bilan général de la SMDD en 2010/11), qui pourraient être traitées comme suit. Les composantes concernées du PAM seraient les

centres chefs de file avec les membres intéressés des groupes partenaires de la CMDD (gouvernements nationaux, autorités locales, ONG et acteurs socio-économiques) et les autres programmes/centres régionaux. En cas de besoin, des groupes de travail ad hoc pourraient être créés, avec des mandats clairs et des délais limités, après consultation du Comité directeur de la CMDD. Le CAR/TDE sera pleinement associé aux questions transversales liées à l'information et à la communication, conformément aux nouvelles tâches devant être approuvées par la Quatorzième réunion des Parties contractantes.

Enfin, il est important de noter que le travail de la CMDD ne consiste pas seulement en son programme thématique. En effet, par-delà son rôle de coordination et de soutien aux activités des groupes de travail thématiques et des centres supports respectifs, le Secrétariat a incité les pays et les O.N.G. à préparer des brochures dans diverses langues sur les politiques et les institutions de développement durable, par une approche participative, fournissant à cet effet des conseils ainsi qu'une assistance technique et financière.

Un bilan stratégique pour le développement durable dans la Région Méditerranéenne a été entrepris en 1999-2000, aboutissant à la déclaration méditerranéenne pour le Sommet mondial pour le développement durable (WSSD). Peu après le Sommet mondial, le Secrétariat a lancé le processus préparatoire pour une Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable; ce processus a inclus plusieurs sessions de travail et ateliers qui ont conduit à la préparation de la "Vision", des "Orientations Cadre", des Notes Thématiques Stratégiques de Développement Durable dans la Région Méditerranéenne et finalement du rapport de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable. Tout au long de ce processus, le Secrétariat a encouragé et, le cas échéant, fourni un appui pour des consultations multi-acteurs nationales ainsi que pour les O.N.G. Par ailleurs, un bilan régional des stratégies nationales a été entrepris et un soutien technique et financier a été étendu à plusieurs pays pour la préparation de Stratégies Nationales pour le Développement Durable.

Par conséquent, le Secrétariat continuera à entreprendre une série de tâches spécifiques en plus des fonctions de Secrétariat et de la coordination du programme de travail thématique. Celles-ci comprendraient les fonctions suivantes:

- ✓ Organiser et servir les réunions de la CMDD et de son comité directeur, ainsi que les principaux ateliers régionaux;
- ✓ Communiquer au sujet des activités et des résultats de la CMDD, aux niveaux national, régional et mondial;
- ✓ Informer au sujet des initiatives de partenariats pertinentes pour la SMDD et la Méditerranée;
- ✓ Entreprendre des Bilans et Évaluations Régionales sur les progrès et les accomplissements en termes de Développement Durable;
- ✓ Suivre la mise en œuvre des recommandations et des propositions d'actions de la CMDD;
- ✓ Inciter et fournir une assistance technique et financière aux pays et aux groupes majeurs pour, le cas échéant, la sensibilisation, les consultations multi-acteurs, les publications et la préparation de SNDDs;
- ✓ Mobilisation de fonds additionnels pour les activités de la CMDD.

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CMDD –GENERAL/COORDINATION					
Cycle	Activités du Secrétariat	Objectifs/Orientations	Actions proposées	Composantes du PAM et centres supports potentiels	Questions transversales
2005/ 2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination</li> <li>• Information et Communication</li> <li>• Bilans et évaluations régionaux</li> <li>• Soutien aux pays et aux partenaires</li> <li>• Suivi des recommandations de la CMDD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser et servir les réunions et les ateliers de la CMDD</li> <li>• Bilan et évaluation régionale des SNDDs</li> <li>• Inciter et soutenir les pays et les partenaires</li> <li>• Suivre le soutien à et la mise en oeuvre de la SMDD</li> <li>• Améliorer la visibilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser et servir la 11eme réunion de la CMDD et la réunion du Comité directeur</li> <li>• Finaliser et publier le bilan régional</li> <li>• Fournir une assistance technique et financière pour au moins 2 pays pour la préparation de SNDD</li> <li>• Organiser un atelier régional sur les SNDDs</li> <li>• Suivre et inciter le processus de consultation pour appui à la SMDD et engagements par les Parties et Partenaires</li> <li>• Publier le rapport de la SMDD ainsi que des tirés à part</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrétariat (Unité MED)</li> <li>• Composantes du PAM concernées</li> <li>• Metap</li> <li>• Autres Partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approche et partenariat:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche intégrée</li> <li>- Approche participative</li> <li>- Gouvernance</li> <li>- Société civile, ONG &amp; et secteur privé</li> </ul> </li> <li>• <b>Moyens:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éducation</li> <li>- Ressources publiques et privées</li> <li>- Coopération internationale</li> <li>- Ressources liées aux taxes</li> <li>- Reconversion de la dette</li> <li>- Moyens financiers innovants</li> <li>- Transfert et acquisition de technologies</li> <li>- Recherche &amp; développement</li> <li>- Formation et renforcement des capacités</li> </ul> </li> <li>• <b>Mise en œuvre et suivi:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs</li> <li>- Information, communication et sensibilisation</li> <li>- Actions pilotes</li> <li>- Projets et actions en partenariat</li> </ul> </li> </ul>
2006/ 2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination</li> <li>• Information et Communication</li> <li>• Soutien aux pays et aux partenaires</li> <li>• Suivi des recommandations de la CMDD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser et servir les réunions et les ateliers de la CMDD</li> <li>• Inciter et soutenir les pays et les partenaires</li> <li>• Suivre le soutien à et la mise en oeuvre de la SMDD</li> <li>• Améliorer la visibilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser et servir la 12eme réunion de la CMDD et la réunion du Comité directeur</li> <li>• Fournir une assistance technique et financière pour au moins 2 pays pour la préparation de SNDD</li> <li>• Suivre la mise en œuvre de la SMDD aux niveaux national et régional</li> <li>• Organiser l'information et des campagnes de sensibilisation sur les activités de la CMDD en général et sur la mise en œuvre/suivi de la SMDD en particulier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Secrétariat (Unité MED)</li> <li>• Composantes du PAM concernées</li> <li>• Metap</li> <li>• Autres Partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mise en œuvre et suivi:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs</li> <li>- Information, communication et sensibilisation</li> <li>- Actions pilotes</li> <li>- Projets et actions en partenariat</li> </ul> </li> </ul>

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CMDD – THÈMES					
Cycle	Groupe thématique	Objectifs/Orientations	Actions proposées	Composantes du PAM et centres supports potentiels	Questions transversales
2005/ 2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ressources en eau</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stabiliser la gestion de la demande en eau</li> <li>• Gestion intégrée des ressources en eau</li> <li>• Accès à l'eau et à l'assainissement</li> <li>• Promouvoir la gouvernance de la gestion de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner la mise en œuvre des recommandations précédentes de la CMDD</li> <li>• Appliquer des techniques économes en eau dans l'irrigation et impliquant aussi l'industrie et le tourisme</li> <li>• Instaurer des systèmes appropriés de tarification/fiscalité</li> <li>• Réduire les pertes qui ne sont pas inévitables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAR/PB</li> <li>• Unité MED</li> <li>• MEDPOL</li> <li>• IME</li> <li>• CAR/PP</li> <li>• CAR/TDE</li> <li>• Autres partenaires à identifier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approche et partenariat:</b></li> <li>- Approche intégrée</li> <li>- Approche participative</li> <li>- Gouvernance</li> <li>- Société civile, ONG &amp; et secteur privé</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Énergie et changement climatique</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir des politiques d'économie d'énergie et d'énergies renouvelables</li> <li>• Accès à l'électricité</li> <li>• Appuyer l'application du Protocole de Kyoto</li> <li>• S'adapter au changement climatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fixer des objectifs globaux et sectoriels pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et le développement des énergies renouvelables dans les SNDD</li> <li>• Rationaliser le concept d'adaptation au changement climatique dans les politiques nationales</li> <li>• Élaborer des plans pour anticiper les risques et adapter les zones de la Méditerranée au changement climatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAR/PB</li> <li>• MEDREP</li> <li>• Unité MED</li> <li>• OME</li> <li>• CAR/PP</li> <li>• CAR/TDE</li> <li>• Autres partenaires à identifier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Moyens:</b></li> <li>- Éducation</li> <li>- Ressources publiques et privées</li> <li>- Coopération internationale</li> <li>- Ressources liées aux taxes</li> <li>- Reconversion de la dette</li> <li>- Moyens financiers innovants</li> <li>- Transfert et acquisition de technologies</li> <li>- Recherche &amp; développement</li> <li>- Formation et renforcement des capacités</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pollution marine par les navires</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévenir et combattre la pollution marine par les navires</li> <li>• Éliminer la pollution opérationnelle par les navires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer les objectifs spécifiques pertinents de la Stratégie régionale de prévention et de lutte contre la pollution marine par les navires, selon le calendrier convenu à cet effet.</li> <li>• augmentation de l'aide et appui à l'application de la stratégie de la part de l'UE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• REMPEC</li> <li>• Unité MED</li> <li>• CAR/TDE</li> <li>• Autres partenaires à identifier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation et renforcement des capacités</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Gestion intégrée des zones côtières</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir la gestion et le développement équilibrés et intégrés des zones côtières</li> <li>• Garantir à tous un accès sans entrave à la côte</li> <li>• Préserver, renforcer ou réhabiliter le patrimoine côtier</li> <li>• Éviter une urbanisation linéaire et continue</li> <li>• Réduire la vulnérabilité des zones sensibles aux risques naturels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner la mise en œuvre de recommandations précédentes de la CMDD</li> <li>• Renforcer les dispositifs et capacités pour leur application</li> <li>• Promouvoir des législations, mécanismes et outils de GIZC dans les pays qui n'en possèdent pas encore</li> <li>• Évaluer la vulnérabilité des zones côtières aux risques naturels et technologiques, interdire les constructions dans les zones à haut risque et intégrer la prévention des risques dans les plans de développement urbains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAR/PAP</li> <li>• Unité MED</li> <li>• CAR/TDE</li> <li>• Autres partenaires à identifier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mise en œuvre et suivi:</b></li> <li>- Indicateurs</li> <li>- Information, communication et sensibilisation</li> <li>- Actions pilotes</li> <li>- Projets et actions en partenariat</li> </ul>

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CMDD – THÈMES					
Cycle	Groupe thématique	Objectifs/Orientations	Actions proposées	Composantes du PAM et centres supports potentiels	Questions transversales
2006/ 2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ressources en eau</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stabiliser la gestion de la demande en eau</li> <li>• Gestion intégrée des ressources en eau</li> <li>• Accès à l'eau et à l'assainissement</li> <li>• Promouvoir la gouvernance de la gestion de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner la mise en œuvre des recommandations précédentes de la CMDD</li> <li>• Appliquer des techniques économes en eau dans l'irrigation et impliquant aussi l'industrie et le tourisme</li> <li>• Instaurer des systèmes appropriés de tarification/fiscalité</li> <li>• Réduire les pertes qui ne sont pas inévitables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAR/PB</li> <li>• Unité MED</li> <li>• MEDPOL</li> <li>• IME</li> <li>• CAR/PP</li> <li>• CAR/TDE</li> <li>• Autres partenaires à identifier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approche et partenariat:</b></li> <li>- Approche intégrée</li> <li>- Approche participative</li> <li>- Gouvernance</li> <li>- Société civile, ONG &amp; et secteur privé</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Énergie et changement climatique</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir des politiques d'économie d'énergie et d'énergies renouvelables</li> <li>• Accès à l'électricité</li> <li>• Appuyer l'application du Protocole de Kyoto</li> <li>• S'adapter au changement climatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fixer des objectifs globaux et sectoriels pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et le développement des énergies renouvelables dans les SNDD</li> <li>• Rationaliser le concept d'adaptation au changement climatique dans les politiques nationales</li> <li>• Élaborer des plans pour anticiper les risques et adapter les zones de la Méditerranée au changement climatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAR/PB</li> <li>• Unité MED</li> <li>• MEDREP</li> <li>• OME</li> <li>• CAR/PP</li> <li>• CAR/TDE</li> <li>• Autres partenaires à identifier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Moyens:</b></li> <li>- Éducation</li> <li>- Ressources publiques et privées</li> <li>- Coopération internationale</li> <li>- Ressources liées aux taxes</li> <li>- Reconversion de la dette</li> <li>- Moyens financiers innovants</li> <li>- Transfert et acquisition de technologies</li> <li>- Recherche &amp; développement</li> <li>- Formation et renforcement des capacités</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pollution marine par les navires</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévenir et combattre la pollution marine par les navires</li> <li>• Éliminer la pollution opérationnelle par les navires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer les objectifs spécifiques pertinents de la Stratégie régionale de prévention et de lutte contre la pollution marine par les navires, selon le calendrier convenu à cet effet.</li> <li>• augmentation de l'aide et appui à l'application de la stratégie de la part de l'UE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• REMPEC</li> <li>• Unité MED</li> <li>• CAR/TDE</li> <li>• Autres partenaires à identifier</li> </ul>	



PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CMDD – THÈMES					
Cycle	Groupe thématique	Objectifs/Orientations	Actions proposées	Composantes du PAM et centres supports potentiels	Questions transversales
2006/ 2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Gestion intégrée des zones côtières</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir la gestion et le développement équilibrés et intégrés des zones côtières</li> <li>• Garantir à tous un accès sans entrave à la côte</li> <li>• Préserver, renforcer ou réhabiliter le patrimoine côtier</li> <li>• Éviter une urbanisation linéaire et continue</li> <li>• Réduire la vulnérabilité des zones sensibles aux risques naturels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner la mise en œuvre de recommandations précédentes de la CMDD</li> <li>• Renforcer les dispositifs et capacités pour leur application</li> <li>• Promouvoir des législations, mécanismes et outils de GIZC dans les pays qui n'en possèdent pas encore</li> <li>• Évaluer la vulnérabilité des zones côtières aux risques naturels et technologiques, interdire les constructions dans les zones à haut risque et intégrer la prévention des risques dans les plans de développement urbains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAR/PAP</li> <li>• Unité MED</li> <li>• CAR/TDE</li> <li>• Autres partenaires à identifier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mise en œuvre et suivi:</b></li> <li>- Indicateurs</li> <li>- Information, communication et sensibilisation</li> <li>- Actions pilotes</li> <li>- Projets et actions en partenariat</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Agriculture de qualité &amp; développement rural durable</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Libéralisation maîtrisée et promotion de produits méditerranéens de qualité</li> <li>• Promouvoir une agriculture productive et raisonnée</li> <li>• Améliorer le développement rural et la gouvernance locale</li> <li>• Promouvoir la gestion durable des zones rurales et du milieu naturel de la Méditerranée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer une politique régionale pour renforcer la reconnaissance de la qualité des produits agricoles traditionnels de la Méditerranée</li> <li>• Appliquer dans les pays en développement des politiques agricoles visant à rationaliser les structures agricoles</li> <li>• Renforcer les capacités de négociation et de gouvernance des collectivités locales et des acteurs locaux</li> <li>• Réduire les impacts de la désertification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAR/PB</li> <li>• Unité MED</li> <li>• CAR/TDE</li> <li>• CIHEAM</li> <li>• FAO</li> <li>• Autres partenaires à identifier</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Tourisme durable</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire les effets territoriaux et environnementaux dommageables du tourisme</li> <li>• Promouvoir l'aménagement d'installations touristiques durables et accroître la valeur ajoutée du tourisme pour les collectivités locales</li> <li>• Améliorer la gouvernance en vue d'un tourisme durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner la mise en œuvre des recommandations précédentes de la CMDD</li> <li>• Promouvoir une répartition plus équilibrée des touristes entre les destinations et sur l'ensemble de l'année</li> <li>• Développer la formule du " tourisme payback"</li> <li>• Explorer la possibilité d'appliquer des systèmes de taxation sur la base du transport (maritime et aérien)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAR/PB</li> <li>• Unité MED</li> <li>• CAR/PAP</li> <li>• CAR/TDE</li> <li>• Autres partenaires à identifier</li> </ul>	

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CMDD – THÈMES					
Cycle	Groupe thématique	Objectifs/Orientations	Actions proposées	Composantes du PAM et centres supports potentiels	Questions transversales
2007/ 2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Agriculture de qualité &amp; développement rural durable</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Libéralisation maîtrisée et promotion de produits méditerranéens de qualité</li> <li>• Promouvoir une agriculture productive et raisonnée</li> <li>• Améliorer le développement rural et la gouvernance locale</li> <li>• Promouvoir la gestion durable des zones rurales et du milieu naturel de la Méditerranée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer une politique régionale pour renforcer la reconnaissance de la qualité des produits agricoles traditionnels de la Méditerranée</li> <li>• Appliquer dans les pays en développement des politiques agricoles visant à rationaliser les structures agricoles</li> <li>• Renforcer les capacités de négociation et de gouvernance des collectivités locales et des acteurs locaux</li> <li>• Réduire les impacts de la désertification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BP/RAC</li> <li>• Unité MED</li> <li>• CAR/TDE</li> <li>• CIHEAM</li> <li>• FAO</li> <li>• Autres partenaires à identifier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approche et partenariat:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche intégrée</li> <li>- Approche participative</li> <li>- Gouvernance</li> <li>- Société civile, ONG &amp; et secteur privé</li> </ul> </li> <li>• <b>Moyens:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éducation</li> <li>- Ressources publiques et privées</li> <li>- Coopération internationale</li> <li>- Ressources liées aux taxes</li> <li>- Reconversion de la dette</li> <li>- Moyens financiers innovants</li> <li>- Transfert et acquisition de technologies</li> </ul> </li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Tourisme durable</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire les effets territoriaux et environnementaux dommageables du tourisme</li> <li>• Promouvoir l'aménagement d'installations touristiques durables et accroître la valeur ajoutée du tourisme pour les collectivités locales</li> <li>• Améliorer la gouvernance en vue d'un tourisme durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner la mise en œuvre des recommandations précédentes de la CMDD</li> <li>• Promouvoir une répartition plus équilibrée des touristes entre les destinations et sur l'ensemble de l'année</li> <li>• Développer la formule du " tourisme payback" (à contribution volontaire pour l'environnement)</li> <li>• Explorer la possibilité d'appliquer des systèmes de taxation sur la base du transport (maritime et aérien)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAR/PB</li> <li>• Unité MED</li> <li>• CAR/PAP</li> <li>• CAR/TDE</li> <li>• Autres partenaires à identifier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche-développement</li> <li>- Formation et renforcement des capacités</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Pollution marine: Protocole "tellurique"</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévenir et réduire la pollution d'origine terrestre en réalisant les objectifs du Programme d'actions stratégiques visant à combattre la pollution due à des activités menées à terre, adopté en 1997</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre les plans d'action nationaux visant à combattre la pollution due à des activités menées à terre</li> <li>• Réduire les polluants provenant de sources industrielles</li> <li>• Équiper toutes les villes côtières de systèmes de gestion écologiquement rationnelle des déchets solides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MEDPOL</li> <li>• Unité MED</li> <li>• CAR/PP</li> <li>• CAR/TDE</li> <li>• Autres partenaires à identifier</li> </ul>	

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CMDD –THÈMES					
Cycle	Groupe thématique	Objectifs/Orientations	Actions proposées	Composantes du PAM et centres supports potentiels	Questions transversales
2007/ 2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Biodiversité</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire les pertes de biodiversité marine et côtière dans la région méditerranéenne</li> <li>• Intégrer les pêcheries méditerranéennes dans un système de gestion très complet à base écosystémique</li> <li>• Restaurer les stocks de poisson épuisés, réglementer le développement de l'aquaculture de manière à réduire au minimum ses impacts sur l'environnement et la diversité biologique marine et côtière ainsi que les conflits avec d'autres utilisations des zones côtières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir et compléter le réseau d'aires protégées marines et côtières</li> <li>• Promouvoir la création de nouvelles générations d'aires protégées</li> <li>• Créer aux moins 30 ASPIM d'ici à la fin de 2012</li> <li>• Assurer la coordination et la synergie des activités menées par les organisations et réseaux internationaux</li> <li>• Encourager dans la pêche et l'aquaculture les bonnes pratiques de conservation et d'utilisation durable de la diversité biologique marine et côtière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAR/ASP</li> <li>• Unité MED</li> <li>• CAR/TDE</li> <li>• UICN</li> <li>• Autres partenaires à identifier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mise en œuvre et suivi:</b></li> <li>- Indicateurs</li> <li>- Information, communication et sensibilisation</li> <li>- Actions pilotes</li> <li>- Projets et actions en partenariat</li> </ul>

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CMDD –THÈMES					
Cycle	Groupe thématique	Objectifs/Orientations	Actions proposées	Composantes du PAM et centres supports potentiels	Questions transversales
2008/ 2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Développement urbain durable</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anticiper et planifier la croissance urbaine escomptée</li> <li>• Renforcer la valeur du patrimoine des villes méditerranéennes</li> <li>• Améliorer la qualité de la vie et réduire les inégalités</li> <li>• Améliorer la gouvernance urbaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner la mise en œuvre des recommandations précédentes de la CMDD</li> <li>• Promouvoir un aménagement de l'espace articulant des politiques de planification des transports</li> <li>• Promouvoir au plan international l'identité des villes méditerranéennes</li> <li>• Promouvoir des transports urbains durables</li> <li>• Multiplier les occasions d'intervention politique au niveau urbain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAR/PAP</li> <li>• Unité MED</li> <li>• MEDCITÉS</li> <li>• CAR/PB</li> <li>• CAR/TDE</li> <li>• Autres partenaires à identifier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approche et partenariat:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche intégrée</li> <li>- Approche participative</li> <li>- Gouvernance</li> <li>- Société civile, ONG &amp; et secteur privé</li> </ul> </li> <li>• <b>Moyens:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éducation</li> <li>- Ressources publiques et privées</li> <li>- Coopération internationale</li> <li>- Ressources liées aux taxes</li> <li>- Reconversion de la dette</li> <li>- Moyens financiers innovants</li> <li>- Transfert et acquisition de technologies</li> <li>- Recherche-développement</li> <li>- Formation et renforcement des capacités</li> </ul> </li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Transports durables</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les systèmes de transport euro-méditerranéens</li> <li>• Améliorer l'intégration des transports par route, par rail et par mer</li> <li>• Découplage de la croissance des transports et de la croissance du PIB</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer un cadre de transports euro-méditerranéens durables</li> <li>• Appuyer des politiques d'investissement et d'incitation visant à stabiliser ou à réduire la part du transport routier et à promouvoir des systèmes de transport alternatifs</li> <li>• Réduire la congestion et la pollution du trafic urbain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAR/PB</li> <li>• Unité MED</li> <li>• CAR/TDE</li> <li>• REMPEC</li> <li>• Autres partenaires à identifier</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pollution marine: Protocole "tellurique"</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévenir et réduire la pollution d'origine terrestre en réalisant les objectifs du Programme d'actions stratégiques visant à combattre la pollution due a des activités menées à terre, adopté en 1997</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre les plans d'action nationaux visant à combattre la pollution due à des activités menées à terre</li> <li>• Réduire les polluants provenant de sources industrielles</li> <li>• Équiper toutes les villes côtières de systèmes de gestion écologiquement rationnelle des déchets solides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MED POL</li> <li>• Unité MED</li> <li>• CAR/PP</li> <li>• CAR/TDE</li> <li>• Autres partenaires à identifier</li> </ul>	

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CMDD –THÈMES					
Cycle	Groupe thématique	Objectifs/Orientations	Actions proposées	Composantes du PAM et centres supports potentiels	Questions transversales
2008/ 2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Biodiversité</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire les pertes de biodiversité marine et côtière dans la région méditerranéenne</li> <li>• Intégrer les pêcheries méditerranéennes dans un système de gestion très complet à base écosystémique</li> <li>• Restaurer les stocks de poisson surexploités, réglementer le développement de l'aquaculture de manière à réduire au minimum ses impacts sur l'environnement et la diversité biologique marine et côtière ainsi que les conflits avec d'autres utilisations des zones côtières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir et compléter le réseau d'aires protégées marines et côtières</li> <li>• Promouvoir la création de nouvelles générations d'aires protégées</li> <li>• Créer aux moins 30 ASPIM d'ici à la fin de 2012</li> <li>• Assurer la coordination et la synergie des activités menées par les organisations et réseaux internationaux</li> <li>• Encourager dans la pêche et l'aquaculture les bonnes pratiques de conservation et d'utilisation durable de la diversité biologique marine et côtière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAR/ASP</li> <li>• Unité MED</li> <li>• CAR/TDE</li> <li>• IUCN</li> <li>• Autres partenaires à identifier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mise en œuvre et suivi:</b></li> <li>- Indicateurs</li> <li>- Information, communication et sensibilisation</li> <li>- Actions pilotes</li> <li>- Projets et actions en partenariat</li> </ul>

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CMDD – THÈMES					
Cycle	Groupe thématique	Objectifs/Orientations	Actions proposées	Composantes du PAM et centres supports potentiels	Questions transversales
2009/ 2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Développement urbain durable</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anticiper et planifier la croissance urbaine escomptée</li> <li>• Renforcer la valeur du patrimoine des villes méditerranéennes</li> <li>• Améliorer la qualité de la vie et réduire les inégalités</li> <li>• Améliorer la gouvernance urbaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procéder à l'examen de la mise en œuvre des recommandations précédentes de la CMDD</li> <li>• Promouvoir un aménagement de l'espace articulant des politiques de planification des transports</li> <li>• Promouvoir au plan international l'identité des villes méditerranéennes</li> <li>• Promouvoir des transports urbains durables</li> <li>• Multiplier les occasions d'intervention politique au niveau urbain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAR/PAP</li> <li>• Unité MED</li> <li>• MEDCITÉS</li> <li>• CAR/PB</li> <li>• CAR/TDE</li> <li>• Autres partenaires à identifier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approche et partenariat:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche intégrée</li> <li>- Approche participative</li> <li>- Gouvernance</li> <li>- Société civile, ONG &amp; et secteur privé</li> </ul> </li> <li>• <b>Moyens:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Éducation</li> <li>- Ressources publiques et privées</li> <li>- Coopération internationale</li> <li>- Ressources liées aux taxes</li> <li>- Reconversion de la dette</li> <li>- Moyens financiers innovants</li> <li>- Transfert et acquisition de technologies</li> <li>- Recherche-développement</li> <li>- Formation et renforcement des capacités</li> </ul> </li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Transports durables</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les systèmes de transport euro-méditerranéens</li> <li>• Améliorer l'intégration des transports par route, par rail et par mer</li> <li>• Découplage de la croissance des transports et de la croissance du PIB</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer un cadre de transports euro-méditerranéens durables</li> <li>• Appuyer des politiques d'investissement et d'incitation visant à stabiliser ou à réduire la part du transport routier et à promouvoir des systèmes de transport alternatifs</li> <li>• Réduire la congestion et la pollution du trafic urbain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAR/PB</li> <li>• Unité MED</li> <li>• REMPEC</li> <li>• CAR/TDE</li> <li>• Autres partenaires à identifier</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Énergie et changement climatique</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir des politiques d'économie d'énergie et d'énergies renouvelables</li> <li>• Accès à l'électricité</li> <li>• Appuyer l'application du Protocole de Kyoto</li> <li>• S'adapter au changement climatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inciter les acteurs économiques et les consommateurs domestiques à adopter des habitudes et approches économes en énergie</li> <li>• Encourager les mécanismes/ réglementations économiques destinées à promouvoir les énergies renouvelables</li> <li>• Appuyer les investissements visant à améliorer l'accès à l'électricité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MEDREP</li> <li>• Unité MED</li> <li>• OME</li> <li>• CAR/PB</li> <li>• CAR/PP</li> <li>• CAR/TDE</li> <li>• Autres partenaires à identifier</li> </ul>	

<b>PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CMDD –THÈMES</b>					
<b>Cycle</b>	<b>Groupe thématique</b>	<b>Objectifs/Orientations</b>	<b>Actions proposées</b>	<b>Composantes du PAM et centres supports potentiels</b>	<b>Questions transversales</b>
<b>2009/ 2010</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Gestion intégrée des zones côtières</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir la gestion et le développement équilibrés et intégrés des zones côtières</li> <li>• Garantir à tous un accès sans entrave à la côte</li> <li>• Préserver, renforcer ou réhabiliter le patrimoine côtier</li> <li>• Éviter une urbanisation linéaire et continue</li> <li>• Réduire la vulnérabilité des zones sensibles aux risques naturels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner la mise en œuvre de recommandations précédentes de la CMDD</li> <li>• Renforcer les dispositifs et capacités pour leur application</li> <li>• Promouvoir des législations, mécanismes et outils de GIZC dans les pays qui n'en possèdent pas encore</li> <li>• Évaluer la vulnérabilité des zones côtières aux risques naturels et technologiques, interdire les constructions dans les zones à haut risque et intégrer la prévention des risques dans les plans de développement urbains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAR/PAP</li> <li>• Unité MED</li> <li>• Autres partenaires à identifier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mise en œuvre et suivi:</b></li> <li>- Indicateurs</li> <li>- Information, communication et sensibilisation</li> <li>- Actions pilotes</li> <li>- Projets et actions en partenariat</li> </ul>

<b>PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CMDD –THÈMES</b>					
<b>Cycle</b>	<b>Groupe thématique</b>	<b>Objectifs/Orientations</b>	<b>Actions proposées</b>	<b>Composantes du PAM et centres supports potentiels</b>	<b>Questions transversales</b>

2010 2011

## **BILAN GÉNÉRAL DE LA SMDD**